

Forum de ce numéro : « **Le monde animal... et nous** »

Éditorial

Une initiative dangereuse pour les Suisses

Le 14 juin prochain, les électrices et électeurs suisses voteront sur l'initiative du chaos de l'UDC, également connue sous le nom d'initiative « Pas de Suisse à 10 millions ». Ce que beaucoup de personnes ignorent, c'est que cette initiative impose la résiliation des accords bilatéraux avec l'Europe dès que la Suisse comptera 9,5 millions d'habitants. Cela devrait être le cas dans quelques années seulement.

La résiliation de ces accords bilatéraux s'ajoute à la pression des États-Unis sur les droits de douane et au *dumping* chinois qui menace notre industrie d'exportation. Ce serait donc une grave erreur de couper les ponts avec l'Europe, ceci d'autant plus que

le président Donald Trump n'a pas l'intention de faire des cadeaux à la Suisse. On en veut pour preuve la goujaterie avec laquelle il a traité la présidente de la Confédération.

Attention : il ne s'agit pas des « bilatérales III » sur lesquelles nous voterons plus tard, en 2027 ou 2028 probablement. Le 14 juin, c'est une autre question à laquelle nous devons répondre : voulons-nous résilier unilatéralement les accords existants ?

En cas de oui, ce sont les travailleuses et les travailleurs qui en feront les frais. En effet, l'incertitude économique et les crises sont néfastes pour les emplois et les salaires. Et comme l'espérance de vie s'allonge, une baisse du nombre de jeunes actifs aurait de très graves conséquences sur les retraites. Actuellement, des cours entiers de l'économie

ne pourraient plus fonctionner sans l'apport de travailleuses étrangères. C'est notamment le cas pour les hôpitaux, les homes pour personnes âgées, l'hôtellerie et l'horlogerie.

À vous qui lisez L'Essor, nous lançons un vibrant appel : ne vous laissez pas influencer par les arguments fallacieux de l'UDC. Accepter cette initiative serait catastrophique pour les Suisses en général et pour les aînés en particulier. C'est pourquoi nous vous invitons toutes et tous à voter « NON » le 14 juin. Certaines personnes ne se rendent pas compte que cette votation a un effet direct sur les conditions de vie des travailleuses et des personnes âgées. Prenez donc la peine de défendre vos droits.

Rémy Cosandey

Si je vous dis que...

Le bonheur c'est un souffle, un instant
Un éclat de rire, un doux présent
C'est l'amour partagé, la paix intérieure
Un voyage ensemble, une douce lueur
Alors, cultivons ce trésor précieux
Avec tendresse, et des gestes heureux
Car le bonheur, c'est un choix, une danse
Un art de vivre, une unique chance
Il est le refuge quand gronde l'orage
Sait calmer la peur et même la rage
Ne laissez pas la haine s'installer
Allez ouste, un bon coup de balai !

Emilie Salamin-Amar

Journée de L'Essor, vendredi 19 juin 2026

Avec ce journal, vous trouvez le dépliant du programme de notre prochaine « **Journée de L'Essor** » et **assemblée générale** », qui se tiendra cette année encore **au Tempo**, à Yverdon.

Réservez cette date car ce sera l'occasion pour vous – nos abonné-es – de rencontrer les membres de l'Association du journal et de découvrir (ou participer ?) aux intéressants projets qui nous occuperont durant les mois qui viennent.

Le Comité de L'Essor **se réjouit de vous accueillir !**

Il faut sauver le service civil

Le 15 janvier dernier, 57.813 signatures ont été déposées contre la modification du 26 septembre 2025 de la loi fédérale sur le service civil (LSC). Le référendum a donc formellement abouti et le peuple suisse se prononcera sur ce sujet le 14 juin. L'armée prétend qu'elle manque de personnel. C'est pourtant le contraire : l'armée a actuellement un effectif supérieur à ce que permet la loi sur l'armée et l'administration militaire.

La modification législative prévue introduit une série de réglementations abusives qui mettent les civilistes sous pression. Désormais, les personnes effectuant leur service civil seront tenues d'effectuer une mission chaque année, indépendamment de leur situation personnelle, de leurs études ou de leurs obligations familiales.

Les modifications prévues violent les droits fondamentaux inscrits dans la Constitution fédérale. Car le durcissement de la loi porterait atteinte au droit à la liberté de conscience en obligeant les personnes qui ne souhaitent pas accomplir leur service militaire pour des raisons de conscience à s'en acquitter malgré tout sous peine de sanctions.

Mais quelles sont ces modifications ? En voici

quelques-unes :

1) Les civilistes sont sanctionné-es par jusqu'à 150 jours de service supplémentaires ; il s'agit là d'une violation flagrante de l'interdiction de discrimination.

2) Les affectations de service civil pour les étudiant-es en médecine sont supprimées, ce qui est dommageable en période de pénurie de personnel soignant.

3) Les civilistes pourraient être obligé-es d'effectuer leurs cours de répétition dans la protection civile, ce qui priverait beaucoup de secteurs des personnes dont ils ont besoin (foyers pour personnes âgées, hôpitaux, préservation de la nature, activités sportives, culturelles et sociales, etc.).

Les durcissements prévus sont inutiles, répétons-le, car ils ne renforceront pas l'armée qui a déjà un effectif suffisant. Ils nuiraient au bon fonctionnement du pays car la Suisse a besoin de bénévoles pour répondre à ses besoins.

L'ESSOR invite donc toutes les électrices et tous les électeurs à refuser les modifications de la loi sur le service civil. L'accepter serait franchir un pas en arrière et renforcer les milieux qui préfèrent les dépenses militaires à la cohésion du pays.

Le Comité de Rédaction

Tout cela sent la pourriture

Il est extrêmement grave qu'en ce début du XXI^e siècle, dans nos démocraties occidentales, les organisateur-trices de manifestations en faveur de la démocratie soient empêchés de mettre sur pied de tels cortèges. En première page du journal *24 heures* du 28 mars 2026, on peut lire : « *Les menaces contre le carnaval antifasciste alarment Lausanne* ». La municipalité de gauche de cette ville hésite à autoriser ce cortège parce que les *supporters* du milliardaire Blocher envisagent une contre-manifestation. Elle s'est très bien passée.

En France, les *supporters* du milliardaire Bolloré sont responsables, ces vingt dernières années, d'une cinquantaine de meurtres. L'un des leurs vient de succomber à des coups venus de l'extrême gauche; il obtient

une minute de silence à l'Assemblée nationale. À quand le Panthéon ? Aux USA, les assaillant-es du Capitole et *supporters* du milliardaire Trump obtiennent la grâce présidentielle. Souvenons-nous que les fascistes de Mussolini ont commencé comme cela. Des meurtres non punis dans de nombreuses villes italiennes pour faire taire ceux et celles qui croyaient à la démocratie. Ensuite une marche sur Rome. Enfin leur chef appelé par le roi à former un gouvernement.

Il a immédiatement étouffé le jeu démocratique. Les vainqueur-es qui écrivent l'histoire ont ensuite affirmé que Mussolini était arrivé à son poste d'une manière constitutionnelle. Même torsion de l'histoire pour Monsieur Hitler.

Pierre Aguet,
ancien conseiller national, Vevey

Bravo à Hervé Gullotti. Maire de Tramelan, notre ami Hervé Gullotti est un fidèle abonné de L'ESSOR. Il en a même été pendant quelques années membre du comité de rédaction. Lors des récentes élections bernoises, dont il était le candidat des socialistes et des Verts pour le Conseil d'État, il s'est classé en 9^e position, obtenant le magnifique score de 87.956 voix. Cette défaite est honorable et notre ami Hervé se dit motivé à retenter sa chance dans 4 ans et à ravir le siège réservé au Jura bernois. L'exécutif bernois a besoin de gens comme lui, qui est à la fois compétent et désintéressé. / RCy

un journal humaniste qui a « Le respect de la vie » comme l'une des valeurs de sa charte, ne saurait se contenter de défendre uniquement la cause des seuls humains. C'est toute la vie qu'il y a lieu de défendre. D'où le thème du forum de ce mois.

Avec Eux, avec Nous

Bien longue histoire que celle des humains et des animaux. Depuis les premiers signes de traitements privilégiés à l'égard des animaux, en Égypte avec le chat, l'ibis et les paons ; en Perse avec de nombreux animaux ainsi qu'en Afrique, toutes les grandes civilisations ont longtemps oscillé entre les visions animal-dieu, animal-humain et animal-objet.

À l'origine, le lien est plutôt de type chasse, prédation parfois mutuelle, peur et admiration. Puis avec la sédentarisation, il a évolué vers une domestication limitée aux chiens, aux vaches et aux chevaux. Il était d'abord question de bénéficier des services que les animaux pouvaient offrir en échange de nourriture et protection. Puis s'installa une forme de partenariat pouvant aider les humains à transformer le monde, s'y déplacer et assurer leur survie.

De nombreuses interrogations restent encore en suspens : est-ce que les chats, dans l'imaginaire collectif égyptien du troisième millénaire avant notre ère, représentants de la déesse Bastet, symbole du foyer, de la fertilité et de la protection, étaient sacrés ou sacrifiés... ? Pour les chiens, reconnus comme auxiliaires de chasse, il n'a pas été trouvé de traces d'attachement. Ce n'est qu'au début de notre ère que l'archéologie décèle dans le port de Bérénice, sur la mer Rouge, les premières nécropoles de chats, chiens et singes déposés avec respect, entourés de tissus et poteries, faisant penser à des manifestations d'affections.

Dans la Bible, ils sont créés et bénis par Dieu avant les humains, symbolisant des vertus, des défauts, des messages divins. Il leur accorde de l'importance, fait alliance avec eux et donne mission à l'être humain de les gouverner, avec respect et soin, en veillant à leur bien-être. Au Moyen Âge, le chien devient petit à petit un compagnon, en plus de ses fonctions de défense de la maison, des troupeaux et de la chasse. Par la suite, à la cour de Louis XIV, les animaux sont plus volontiers introduits à Versailles, chiens, chats, perroquets et singes, mais Descartes, dans son Discours de la méthode, soutient encore que les animaux ne sont que des « machines ou automates complexes, dépourvus d'âme, de pensées et de conscience ».

En beaucoup d'endroits le terme « chien » reste une insulte. L'animal suscite encore dégoût ou mépris et on se moque des propriétaires qui se montrent affectueux. C'est au XX^e siècle qu'ils deviennent membres de la famille, avec en premier les poissons rouges, chats, chiens, cochons d'Inde, tortues, perruches et aussi tous les nouveaux animaux de compagnie (dits NAC) : reptiles, furets, iguanes et autres rats domestiques...

Que peut-on observer aujourd'hui ? Il est indéniable que les connaissances se sont largement étendues, tout en mesurant l'étendue de nos ignorances. La sensibilisation à la cause animale a aussi augmenté collectivement, accentuée

par la prise de conscience écologique. Mais comme dans tous les autres domaines, le mercantilisme fait ses dégâts habituels. Si une espèce sauvage a peu de risques de disparaître dans un environnement occupé par des humains installés en petites communautés ne chassant qu'à leur mesure, la moindre incitation marchande provoque très rapidement un véritable carnage, avec une potentielle disparition. Le pangolin est actuellement le plus braconné pour sa viande et ses écailles, plus « intéressantes » encore que l'ivoire. Diverses espèces sont aussi devenues à la mode en tant qu'animaux de compagnie exotiques. La viande de brousse comme mets de luxe exporté vers la ville ou dans les pays riches, toujours par effet de mode associé à une certaine dose de nostalgie, fait des dégâts terribles sur les antilopes, les buffles, les rhinocéros, les oiseaux, les grands singes, et bien d'autres encore.

Pour les préserver, le problème est complexe : comme ce braconnage vient souvent de l'extérieur du pays hôte, dominé par de puissants réseaux illicites, il devient impératif de mettre en place des systèmes d'écogardes, développer avec modération des secteurs touristiques liés à leur observation, sensibiliser partout et combler enfin les failles juridiques dans la législation européenne car l'Europe reste une importante plateforme de transit et de destination d'espèces sauvages capturées illégalement. De multiples associations de défense des animaux dans chaque pays et au niveau mondial y travaillent, mais il est indispensable que cela avance plus rapidement, avant qu'il n'y ait plus rien à protéger, pas même nous...

Pour terminer, je reste toujours très choquée non seulement de savoir que les assurances les prennent pour des choses, des biens (très révélateur), mais aussi par les innombrables maltraitances infligées aux animaux domestiques et sauvages, comme à ceux de rente : les principes de base élémentaires qui sont l'absence de faim, de soif, de peur, de stress, de détresse, de douleurs, de blessures, de soins, d'inconfort dans leurs environnements et d'espace pour leur liberté d'expression comportementale ne sont pas acquis pour tout le monde. Le simple fait de penser que la souffrance, les sentiments, la réflexion ne les concernent pas – sous prétexte qu'ils fonctionnent autrement – me semble une véritable aberration. Les désirs d'épater la galerie par des détentions insupportables, les jeux d'humour à les déguiser bêtement pour faire de l'humour, les contraintes de toutes formes ne sont que signes de mépris pour autres que soi.

Si l'humain fonctionne selon de multiples variantes, il en est de même pour chaque individu de chaque espèce animale, n'importe quelle personne un tant soit peu responsable peut l'observer, tous les jours....

Edith Samba, Saint-Martin

Dans notre relation aux animaux, nous avons – nous autres des villes – tendance à considérer uniquement les deux extrêmes : d'une part les animaux sauvages (qui vivent loin de nous, même si leur espace vital se réduit comme peau de chagrin), et d'autre part nos chers animaux domestiques (chiens et chats qu'on considère presque comme nos enfants).

Entre les deux, pas grand chose... Nous n'avons plus beaucoup de contacts avec les animaux de la ferme, de nos jours. Sauf devant les frigos des supermarchés, peut-être ? La relation à l'animal est donc culturelle mais aussi toute personnelle, en fonction de votre âge, déjà, et que vous ayez grandi à la campagne ou en ville, en Suisse ou ailleurs. C'est pourquoi il nous a semblé intéressant de partager avec vous des nouvelles d'une Suisse de notre connaissance, installée au Maroc depuis pas mal d'années. Elle y tient un refuge pour animaux et nous a envoyé ce témoignage, bien concret, des défis quotidiens et de la vie des animaux auxquels elle vient en aide, inlassablement.

Par manque d'espace, nous avons coupé toute une partie où elle parle du terrain, des clôtures sous lesquelles les chiens creusent, des besoins en eau, des sécheresses et autres vicissitudes... Nous n'avons gardé que la partie concernant les animaux eux-mêmes, mais pour recevoir sa lettre complète et/ou la soutenir, contactez la Rédaction.

Lettre du refuge — Ait Bassou, Maroc

4 À force de renaturer la partie cultivée du terrain, certaines herbes comestibles poussent en quantités suffisantes pour remplir une brouette par jour sans danger de surexploitation. C'est une économie de paille d'environ 50 dh par semaine, ce qui n'est pas négligeable. J'ai en outre pu semer de l'orge sur environ 300 m². Je n'ai encore aucune idée de ce que cela donnera en matière de grain et de paille, surtout que je n'ai encore jamais fauché une pareille surface et que le dépiquetage par les équidés est une technique que je ne connais que de façon purement livresque. En tous les cas, le but de l'absolue autonomie alimentaire se rapproche à petits pas.

Les équidés — La jument, qu'on m'a amenée car ayant des problèmes de santé mais quand même parfaitement montable, s'avère avoir une arthrose monumentale, une malformation congénitale et le syndrome de Wobbler. La malformation n'est pas problématique, l'arthrose est soignée à coup de DMSO, elle a beaucoup moins mal, quant au syndrome de Wobbler, le DMSO le ralentit mais montable, elle n'est pas. Par contre, elle se comporte comme un TRÈS gros chat, c'est adorable mais c'est la plus grosse dépense.

Les ânes, eux, vont très bien. Pendant la pose des barrières, ils se sont échappés dans le champ de luzerne d'une amie, ils y ont passé la journée que j'ai mise à les retrouver. Le résultat aurait pu être mortel. Ils en ont été quittes pour une diarrhée monumentale.

Un matin, un superbe cheval immaculé est arrivé au grand galop sur la piste. Genre l'Étalon Noir, mais blanc. L'attraper a été toute une histoire. En fait, il s'agissait d'une mule d'une rare beauté. J'ai, comme toujours dans ces cas-là, envoyé les photos à la Gendarmerie. Il m'a fallu la journée pour l'appivoiser, j'espérais pouvoir la monter, mais le propriétaire l'a récupérée le soir même.

Elle venait d'Itzer, à plus de 10 km. La récupération d'équidés en fuite fait également partie de la vocation du Refuge. Pour une raison que j'ignore, les gens d'ici qui trouvent un âne le chassent, ce n'est pas très gentil pour les propriétaires.

Les poules — Les poules pondent bien, j'ai eu 5 poussins, à terme j'aimerais pouvoir nourrir les chiens avec les œufs pour économiser les croquettes. Nous sommes cependant encore loin d'avoir 50 bonnes pondeuses !

Les chiens — Deux des chiennes du Refuge ont été adoptées en France. La procédure est assez compliquée mais c'est comme la déclaration d'impôt : une fois que c'est fait, on s'aperçoit que ce n'était pas la fin du monde. Les deux petites ont très bien supporté le changement de régime et ont actuellement une vie de luxe, un pelage superbe et, visiblement, une quantité industrielle de câlins.

Une touriste a apporté 13 chiots de 3 semaines dans un état pitoyable au mois de février. Seuls 2 ont survécu, et c'est déjà impressionnant. Kahina est une magnifique levrette petit format, et Whisky ressemble à un Jack Russell. Malheureusement, il n'est pas adoptable. Il est panard, c'est-à-dire qu'il est presque plantigrade et marche comme un canard à cause de ligaments démesurément distendus, probablement à cause de la consanguinité. Ça ne l'empêche pas d'être très rigolo et de profiter de la vie, en tous cas pour le moment.

Belle et Nanouk, les premières chiennes, ont des tumeurs un peu partout. La maladie évolue en dents de scie : elles sont parfois en pleine forme, parfois fatiguées. Elles n'ont pas de douleurs particulières à part Belle qui avait reçu une balle à l'épaule, mais ça n'a rien à voir. »»

»» Quelques chiens (à part Whisky, Schwartzie et Noiraud) doivent être enfermés durant la journée car les voisins ont intensifié leurs attaques. Il y a eu une tentative d'empoisonnement début octobre, tous leurs chats sont morts mais personne de chez moi n'a été touché, puis une tentative de massacre par balles le 28 novembre, qui s'est soldé par zéro victime.

Par contre, deux chiens visiteurs se sont mis à camper au Refuge. Ils y ont trouvé... refuge ! Eux qui étaient si craintifs, se laissent maintenant caresser normalement. Tout cela tient du miracle et j'en remercie le Ciel chaque jour, mais l'Association va quand même se plaindre sérieusement au Gouverneur. Accessoirement, la fin de la pose des barrières va beaucoup améliorer la situation.

J'ai stérilisé presque toutes les chiennes du village, le nombre de chiens errants a diminué de façon drastique. Les gens commencent à se rendre compte que c'est effectivement la meilleure solution et viennent spontanément me demander d'opérer leurs demoiselles, y compris dans les autres douars.

Une très belle chienne sauvage et inapprivoisable, qui vit dans le verger à côté de chez moi, met bas deux fois l'an. Je confisque les chiots dès qu'ils sont assez grands pour avoir une chance de survie. Cet automne, je n'ai pas eu la force de le faire et ils ont disparu. J'espère que ce sera mieux l'année prochaine. Pluto, Dojdik et Fuego viennent de chez elle, ils sont superbes et adorables.

Les chats

Les cinq chats qui restent sont en parfaite santé. Deux d'entre eux ont disparu, d'une manière qui n'a rien à voir avec les voisins. Sophia avait la manie de chasser les mâles inexistants ou les gerboises, je n'ai jamais su. Elle allait très loin. La première fois, Leyla l'a suivie et n'a pas eu la force de revenir. Sophia est rentrée épuisée après cinq jours. Six mois plus tard, elle a récidivé, seule cette

fois, et n'est jamais revenue. C'est dommage mais, sauf à les mettre en cage, ce à quoi je me refuse catégoriquement, je ne peux rien faire contre ce comportement.

Vaccins

Le service d'hygiène vaccine gratuitement contre la rage, mais le directeur provincial étant un incapable, il n'a jamais assez de doses. Je me suis donc arrangée avec le même service à Azrou, autre province, et ils vaccinent mes animaux au nom d'un ami qui habite là-bas car le Règlement l'exige. L'avantage est qu'ils vaccinent aussi les chats, contrairement à Midelt, qui refuse de le faire bien que cela fasse partie de leur cahier des charges.

Besoins du Refuge

Outre l'argent pour la nourriture et les stérilisations (que vous donnez d'ailleurs très généreusement, ce dont je ne saurai jamais assez vous remercier), le Refuge a aussi besoin de visibilité.

ndlr : **L'Essor** y contribue ici modestement.

Enfin, la situation serait meilleure si plus de gens adoptaient l'un de nos protégés. Ceci nous permettrait de sauver tous les chiots qui croisent notre chemin et de ne garder que les invalides et les caractériels.

Je sais que vous faites de votre mieux pour cela et, effectivement, je reçois régulièrement des demandes. Par contre, certaines personnes confondent refuge et élevage et ont des attentes concernant des races, des caractères garantis, etc. Impossible, quand on sait ce qu'est un chien des rues. Ceux et celles qui ne trouvent pas leur bonheur chez nous, je les dirige vers un autre refuge, à Rabat.

Je vous remercie pour tout ce que vous faites. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à me contacter.

Gwenaëlle, Suisse au Maroc

Paroles amérindiennes

Ce témoignage est tiré de *Paroles indiennes*, Éd. Albin Michel (Carnets de sagesse). Pour ma part, il est un exemple de relation avec le monde animal, ainsi que de la place de l'humain, dans l'environnement :

*Les vastes plaines ouvertes, les belles collines qui ondulent et les ruisseaux qui serpentent n'étaient pas sauvages à nos yeux. C'est seulement pour l'homme blanc que la nature était sauvage, seulement pour lui que la terre était « infestée » d'animaux « sauvages » et de peuplades « barbares ». Pour nous, la terre était douce, généreuse, et nous vivions comblés des bienfaits du Grand Mystère. Ce n'est que lorsque l'homme barbu de l'Est est arrivé et qu'il a, dans sa folie brutale, accumulé les injustices sur nous et les familles que nous aimions, que la nature nous est devenue « sauvage ». Lorsque même les animaux de la forêt commencèrent à fuir à son approche, alors commença pour nous l'Ouest **sauvage**.*

— Chef **Luther Standing Bear**, chef sioux Oglala, né en 1868 ⁽¹⁾

Monique Vuataz, Vevey

¹ Luther Standing Bear (Ours debout) était écrivain et acteur. Né dans une famille d'Oglala, le plus grand groupe de Lakotas, Luther a connu, enfant, le mode de vie des Sioux à l'ancienne. Il sera un des premiers Amérindiens à fréquenter l'école de Carlisle en Pennsylvanie, créée en 1879 pour mener une expérience d'assimilation des peaux-rouges par l'éducation. C'est à l'école qu'il reçoit le prénom de Luther. Après avoir participé à la tournée européenne de Buffalo Bill, il devient chef de sa tribu. Il se démènera pour que soient reconnus ses droits de citoyen américain, travaillera pour le cinéma. Il fut l'un des premiers Indiens à témoigner d'une existence qui l'amena du tipi paternel au monde étrange et inquiétant des Blancs. Il est mort de la grippe pendant le tournage du film Union Pacific.

La biodiversité expliquée à ma petite-fille

Dès le départ, ce fut un mot à la mode, un mot en vogue, un mot-valise, un *buzzword* comme le disent quelques scientifiques anglo-saxons...

– Dis-moi : « Dès le départ », ça veut dire quand ?

– Le mot « **biodiversité** » a été forgé vers 1986 dans le cadre d'un colloque appelé « *National forum on BioDiversity* » tenu à Washington. À l'époque, c'était un néologisme fabriqué par contraction de l'expression anglaise « *biological diversity* ». Ce colloque a donné lieu à un livre édité sous la direction de E.O. Wilson, alors professeur à Harvard, et intitulé *Biodiversity*. Le terme est alors devenu consacré. Immédiatement après ce colloque, ce mot a été repris tant dans les publications scientifiques que dans les articles de presse, dans les milieux politiques et économiques...

Bref, la biodiversité est devenue à la mode, c'est même devenu un objet de votation ou un « thème pédagogique » exploré en milieu scolaire. En as-tu entendu parler?

– Ça passait crème. Ça ne me dit toujours pas ce qu'est la biodiversité...

6

– Au niveau écologique, la version la plus simple consiste à compter le nombre d'espèces dans une région donnée, c'est la richesse spécifique.

– Fastoche !

– Pas tant que ça. Cette approche rencontre des soucis exprimés lors de ce fameux forum... Dans la pratique, on ne détaille pas le nombre d'espèces, c'est trop compliqué et on préfère parler d'espèce emblématique ou d'espèce-phare. Quoi qu'il en soit, le nombre d'espèces évalué au niveau de la planète semble diminuer à une vitesse vertigineuse, jamais observée lors des cinq vagues précédentes d'extinctions de masse. En outre, restent les espèces encore inconnues. D'après un rapport publié l'année dernière par les Jardins botaniques royaux de Kew au Royaume-Uni, on estime que 77 % des plantes vasculaires non décrites et 45 % des plantes à fleurs connues sont menacées d'extinction. C'est bien plus grave que ce que rapporte l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) selon lequel 35 % des espèces évaluées en Suisse sont éteintes ou menacées. Dans la presse, cela devient « Pour un tiers, les espèces de notre territoire sont menacées ».

– C'est pas vrai !

– Tout dépend de ce qu'on entend par espèce. Il y en a 26 définitions.

– Mais un chat, c'est un chat !

– Dans le temps, on croyait que le chat était une espèce à part entière qu'on appelait *Felis catus*. Maintenant, l'approche est différente, c'est la même espèce que le chat sauvage, *Felis silvestris*. Ensuite seulement viennent différentes variantes, différentes sous-espèces : *Felis silvestris catus*, *Felis silvestris lybica*... On est passé de l'espèce morphologique – celle que tu vois – à l'espèce génétique que tu ne vois évidemment pas. Il y a encore autre chose que tu ne vois pas ?

– Euh ! ... [yeux ronds, bouche bée]

– La biodiversité, ce n'est pas que les petits oiseaux, les mammifères ou même les insectes. Le plus gros morceau, 70-90 %, ce sont les micro-organismes, les bactéries et leurs proches. Quand j'étais étudiant, on parlait de quelques millions d'espèces. C'est un point de vue complètement dépassé. Si l'on tient compte de ces tout petits, le nombre d'espèces actuellement vivantes varierait entre 1 et 6 milliards. Et tout ça, ça interagit. Ça mange...

– Comme le chat mange la souris ?

– Exactement. Et en plus, ça cause. J'avertis mon voisin-arbre qu'une chèvre broute mes feuilles et mon voisin-arbre se défend en sécrétant par avance des substances nocives pour la chèvre. Cette dernière, à son tour, s'adapte et ne broute que quelques feuilles à chaque arbre afin de ne pas être « repérée ». Bref, quand une espèce vient à disparaître, ce sont ses « voisins » – par exemple ceux qui s'en nourrissent – qui en sont affectés.

– C'est comme un tout ?

– Oui. Le tout, c'est un écosystème, comme la forêt tropicale. Et ça met du temps à se reconstruire quand c'est démolie. 700 ans dans le cas d'une forêt tropicale... Si Christophe Colomb avait détruit une forêt d'Amérique, continent qu'il venait de « découvrir », elle ne se serait pas encore reconstituée.

– Même s'il y a des arbres ?

– Oui, même s'il y a des arbres. Et cet écosystème ne pourrait plus remplir ses multiples fonctions. Rien à voir avec la vision « utilitariste » des « services écosystémiques » indiqués dans le rapport de l'OFEV, relation de dépendance qui n'est qu'une reformulation du rapport de domination déjà évoqué par Descartes...

– Descartes, mais c'est vieux !

»»»

« De l'extinction des espèces »

Si vous avez suivi un cours de biologie durant vos études – même si elles ne datent pas d'hier – vous avez sûrement entendu parler de Darwin, de l'évolution des espèces et peut-être, avec un peu de chance, des cinq extinctions de masse qui ont fait disparaître un grand nombre d'espèces, au fil des âges.

Faisons court : il y a celles de l'Ordovicien, du Dévonien, du Permien (*la célèbre, celle de l'astéroïde et des volcans qui a fait disparaître les dinosaures*). Puis vint celle du Trias, plus mystérieuse, et enfin celle du Crétacé. Elles sont toutes différentes et ont eu des causes diverses que nous ne détaillerons pas ici (*Wikipédia vous en dira plus, si vous êtes curieux-se...*)

Mais une chose est sûre : aucune de ces extinctions ne doit à l'une ou l'autre des espèces du monde animal d'en être, à elle seule, responsable. Or pour **la sixième**, il n'y a pas de doute. L'érosion de la biodiversité constatée par les scientifiques en ce début de XXI^e siècle est incontestablement

d'origine humaine. C'est bien nous, animaux parmi les autres (au nom immérité de *homo sapiens sapiens*, car nous croyant doublement sages) qui sommes la cause de ce qui sera l'extinction la plus rapide s'étant jamais produite. Sans un changement de cap draconien (et douloureux) nous sommes irrémédiablement à l'aube d'une sixième extinction massive de la Vie sur Terre.

Un seul exemple: si vous avez beaucoup roulé en voiture, dans les années septante, vous deviez nettoyer la grasse couche d'insectes sur le pare-brise, au moins à chaque plein d'essence. Est-ce que ça vous est arrivé récemment ? Presque plus d'insectes = de moins en moins d'oiseaux, évidemment, puisque c'est leur nourriture. Beaucoup d'espèces disparaissent ainsi, en silence.

Nous ne survivrons pas seuls, sans biodiversité ni faune sauvage. Bon sang, sommes-nous aveugles ?

Mario Bélisle

« Un cadeau à l'industrie de l'armement »

*La loi sur le matériel de guerre a été assouplie par les Chambres fédérales lors d'une récente séance. Aujourd'hui, il est interdit d'exporter du matériel de guerre vers des pays impliqués dans des conflits internes ou internationaux. Avec le nouveau projet de loi, les entreprises suisses d'armement pourraient à l'avenir fournir du matériel de guerre à 25 pays occidentaux, même s'ils sont en conflit armé. Nous reproduisons ci-dessous l'article sur ce sujet de la conseillère nationale neuchâteloise Clarence Chollet (parti **Les Verts**).*

Adoptée par le Parlement en décembre, la modification de la loi marque un tournant politique préoccupant. Sous couvert de sécurité et de réalisme géopolitique, elle assouplit les règles encadrant l'exportation d'armes, élargit les dérogations et affaiblit les mécanismes de contrôle et de traçabilité.

À l'origine, le débat portait sur une question précise : comment aider l'Ukraine en respectant le cadre légal ? La décision des Chambres ne répond pas à cet objectif, mais ouvre largement ses exportations d'armes vers des États problématiques.

Concrètement, la déclaration de non-réexportation ne sera plus systématique, les exportations seront possibles vers vingt-cinq pays même impliqués dans un conflit armé, et le Conseil fédéral

pourra octroyer des dérogations. Aujourd'hui, les livraisons sont clairement interdites en cas de violation des droits humains, de risques pour la population civile ou de réexportation incontrôlée.

Cette réforme ne sert ni la paix ni la solidarité internationale, mais surtout les intérêts de l'industrie de l'armement. De plus, elle accroît le risque que du matériel de guerre suisse se retrouve dans des conflits meurtriers comme au Soudan, au Yémen ou dans la bande de Gaza.

En affaiblissant la neutralité et la crédibilité internationale de la Suisse, cette loi tourne le dos à sa tradition humanitaire. La sécurité durable se construit sur la prévention des conflits, la diplomatie et le respect du droit international. **Les Verts** appellent donc à soutenir le référendum pour stopper ce cadeau à l'industrie de l'armement et défendre une Suisse engagée pour la paix.

*Le référendum lancé par plusieurs organisations et partis politiques a abouti, les 50.000 signatures nécessaires étant largement dépassées. On ne connaît pas encore la date de la votation. Mais il va de soi que **L'ESSOR** proposera aux électrices et électeurs de refuser la nouvelle loi.*

Coup de patte

Résistance !

Je ne me permettrais pas de remettre en question les prévisions du prophétique ministre de la culture que fut André Malraux, lequel avait annoncé, *urbi et orbi* que le 21^e siècle serait religieux ou ne serait pas. Nous y sommes et je crains fort que, le premier quart de ce siècle ayant été franchi, la spiritualité en soit demeurée plus théorique et putative que pratique et réelle. Certes, on pourra objecter que religion n'implique pas forcément spiritualité, même si les deux ont été, historiquement, longuement associés. Hormis les crimes et autres attentats commis au nom d'une ou plusieurs religions, je ne sais pas que les valeurs intellectuelles et morales défendues par ces spiritualités aient été mises en avant pour faire avancer une cause ou une autre. Au contraire, lorsque c'est arrivé, ça a toujours été en direction d'un recul civilisationnel, vers des valeurs prétendument bibliques, à la fois fascistes, dictatoriales, machistes, guerrières, racistes et colonialistes, toutes d'une insondable stupidité.

Et, au bout de ce sombre constat, que voit-on apparaître? L'intelligence artificielle. Bien sûr, il est des domaines où cette intelligence algorithmique peut être secourable, utile et bienfaitrice. Je pense à la médecine, la recherche scientifique, l'ingénierie, l'industrie, aux diverses méthodes de fabrication, etc. Malheureusement, elle est surtout utilisée pour nous abrutir et nous infantiliser, pour faire de nous des sourds et aveugles consommateurs idiots et nous apprendre, plus rapidement que ce que l'on imagine, à nous passer de nos capacités cérébrales, à nous empêcher de penser par nous mêmes, à nous standardiser, nous rendre ISO-compatibles et faire de nous des décérébrés dociles et obéissants, déguisant au passage les dictatures en démocraties, nous faisant croire que nous avons le dernier mot alors que l'IA nous l'aura inoculé, tel un vulgaire produit dopant, à l'insu de notre plein gré.

Je propose donc que nous résistions, que nous n'utilisions aucun logiciel d'IA dans nos ordinateurs, téléphones et autres appendices électroniques de nos quotidiens. Que l'IA ne soit accessible qu'à celles et ceux qui en ont véritablement besoin pour le bien commun de l'humanité, non pour penser à notre place. En somme, que nous nous déclarions individuellement IA-libéré ou pour le dire en français «garantis sans IA». Comme un label agricole ou une sorte de certificat que telle ou telle production humaine est garantie sans hormone intellectuelle. Bref, contre l'IA, dressons l'IH, (intelligence humaine). Ce serait là, un véritable «essor» humaniste. Les ordinateurs non infectés pourraient dès lors apposer un logo identifiant et certifiant la non-utilisation d'une quelconque IA.

Il y aurait peut-être alors deux mondes, deux populations, deux univers qui s'opposeraient. Mais ne vaut-il pas mieux avoir le choix entre deux enfers plutôt qu'être enfermé dans un seul? Cette résistance, dont on peut être certain qu'elle adviendra, affirmera par ailleurs que nous ne sommes pas morts, privés de nos cerveaux. Comme disait Coluche, *si j'ai le choix, j'aimerais mieux mourir en bonne santé*, et nous sommes nombreux à souhaiter garder l'usage de nos neurones aussi longtemps que possible.

Vous, je ne sais pas, mais pour ma part, je me sens pousser une âme... de résistant. Entre IA et IH, je préfère l'Humain à l'Artificiel.

(Écrit le 20 novembre 2025, garanti sans apport de l'IA)

Marc Gabriel

Coup de griffe

Copié-collé

Le clonage est un marché en pleine expansion en Chine. De quoi s'agit-il exactement? Du clonage des animaux domestiques. Après la mort de mon compagnon préféré, il suffira de prélever une seule cellule de mon chat pour en répliquer un autre à l'identique. Il faut croire que le copié-collé est une invention chinoise. Mon chat s'appelle Gilgamesh, héros de la mythologie babylonienne, pourrait donc perpétrer *ad aeternam* cette magnifique légende. Mais, étant donné que nous sommes très attachés l'un à l'autre, je ne prendrais pas le risque de le faire ressusciter sans moi. Il faudrait donc que je m'organise, dans la mesure du possible, afin que nos deux décès aient lieu de manière simultanée afin que je puisse prendre soin de lui.

A ce jour, nous connaissons l'histoire de la brebis Dolly en 1996 qui avait fait la «Une» de tous les journaux. Puis, il y a eu Rosita ISA en 2011, une vache argentine qui a bénéficié de deux gènes humains et qui donne du lait maternel bien toléré par les bébés. Et par la suite l'incroyable histoire de l'agnelle Rubis en 2015 porteuse d'un gène de méduse qui rend les cellules fluorescentes. Cette pauvre bête s'est retrouvée quelque temps plus tard sur les étals des supermarchés. Comment Rubis est-elle sortie du très sérieux laboratoire de l'Institut National de la Recherche Alimentaire? C'est un mystère! En attendant... Bon appétit!

Les apprentis sorciers n'ont pas fini de nous surprendre! J'espère qu'ils n'auront pas l'idée saugrenue de faire réapparaître le clone d'Adolf Hitler ou de Pinochet, pour ne citer que ces deux monstres. Mais, nous n'y sommes pas encore...

Bien heureusement. Revenons à présent à nos moutons et autres animaux domestiques. Combien coûte le clonage d'un chat? Pas si cher que ça, à peine 13'000 euros. Ce n'est pas très onéreux, et puis, quand on aime, on ne compte pas.

D'après les témoignages recueillis en Chine auprès des propriétaires qui ont pratiqué ce duplicateur, le résultat est paraît-il très ressemblant. Il est vrai que pour un animal il suffit que la grandeur et la couleur du poil soient ressemblantes. Mais, pour un être humain? Les traits du visage et la corpulence ne sont pas suffisants. Qu'en sera-t-il du caractère, de la personnalité de l'individu cloné? Pour l'instant, nous n'en savons fichtre rien. Cependant, avant de nous affoler, il faut tout de même garder en tête que les résultats du clonage en Chine ne dépassent pas un taux de réussite de 20%. Mais tout de même... Cela fait réfléchir...

Reste à savoir pourquoi les gens désirent cloner ceux qu'ils aiment. Difficulté à affronter le deuil pour se protéger? Volonté de jouer au magicien qui fait réapparaître de son chapeau la colombe disparue? Ne perdons pas de vue que grand nombre de chevaux de courses et autres espèces disparues ou menacées de l'être ont déjà été dupliquées.

A l'université de Nankai de Tianjin, un robot est capable de cloner une cellule par minute. C'est fou? Le rêve du Professeur Zhao Xin est de construire une machine d'extraction de cellules porcines et qu'en bout de chaîne en sorte un petit cochonnet prêt à être accommodé avec des nouilles nappées de sauce aigre-douce...

(Écrit le 5 décembre 2025, garanti sans apport de l'IA)

Emilie Salamin-Amar

« Israël : la honte »

Le Parlement israélien vient d'adopter une loi instituant la peine de mort pour les terroristes. Un texte qui, dans les faits, ne devait s'appliquer qu'à des Palestiniens reconnus coupables d'attaques ou d'attentats anti-israéliens.

La loi a été adoptée par 62 voix contre 48, le premier ministre Benyamin Netanyahu joignant sa voix à celles de l'extrême-droite.

Les pays européens, notamment l'Allemagne, la France, la Grande-Bretagne et l'Italie, ont condamné énergiquement la décision israélienne.

Par ailleurs, l'Association pour les droits civils en Israël a annoncé avoir déposé un recours devant la Cour Suprême demandant l'annulation de la loi qu'elle qualifie d'inconstitutionnelle et de discriminatoire.

À plusieurs reprises, L'Essor a souligné qu'il ne fallait pas stigmatiser les personnes juives par rapport à l'attitude de l'État d'Israël.

On attend donc que les Communautés juives du monde et de la Suisse en particulier, dénoncent une loi inique qui jette la honte sur ceux qui l'ont votée.

« Des salaires indécents ! »

Les journaux viennent de publier la liste des dix patrons suisses les mieux payés, leurs salaires annuels allant de 8,09 à 24,88 millions de francs. En tête, le directeur général de Novartis, suivi de près par celui de la Banque Bär.



Il est indécent qu'un patron, quels que soient ses mérites, gagne 500 fois plus que ses employés les moins bien payés. Il est tout aussi indécent que les conseils d'administration des sociétés concernées admettent des rémunérations aussi déraisonnables.

Et dire que ces dirigeants paient à l'assurance-maladie les mêmes cotisations que les pauvres ! Il y a actuellement près d'un million de personnes en Suisse qui vivent sous le seuil de pauvreté. Pour elles, les salaires versés aux grands patrons représentent une injure.

« Décès du pasteur Jesse Jackson »

Infatigable défenseur des droits civiques pour les Noirs, le pasteur Jesse Jackson est mort récemment à l'âge de 84 ans.

Né en Caroline du Sud en 1941, père de 6 enfants, il a lutté durant toute sa vie pour que les Afro-Américains aient les mêmes droits que les Blancs. Il était présent à Memphis lorsque Martin Luther King a été assassiné en 1968.

Quarante ans plus tard, il a assisté à la victoire de Barack Obama à la présidence des États-Unis.

Le révérend Jackson a pris une place considérable dans la lutte pour l'égalité raciale aux États-Unis, devenant une figure



de l'histoire récente du pays. Dans les années quatre-vingts, il a tenté deux fois d'être candidat à la présidentielle et s'est ensuite imposé comme médiateur, en devenant l'envoyé spécial dans plusieurs conflits internationaux. Il a notamment servi d'émissaire du président Bill Clinton pour l'Afrique et s'est aussi investi en Syrie, en Serbie et en Irak, notamment pour faire libérer des prisonniers américains.

Avec le révérend Jesse Jackson disparaît un homme qui a fait honneur à l'humanité ainsi qu'aux États-Unis en particulier.

UN BOUQUET D'ANECDOTES POUR SEPTANTE ANS D'ENGAGEMENT

PIERRE AGUET¹, ÉDITIONS MON VILLAGE, 2025

Pierre Aguet a l'engagement politique chevillé au corps. Après une longue carrière au sein des autorités communales, cantonales et nationales, ainsi que dans de nombreuses institutions sociales, associatives et religieuses, l'âge de la retraite venu, il n'a rien perdu de sa faculté d'indignation et il ne se gêne pas de la faire connaître.

Avec ce bouquet d'anecdotes, il livre en vrac ses souvenirs, ses initiatives avec leurs réussites et leurs échecs, ses coups de gueule et ses moments d'enthousiasme. Il égratigne quelques personnages, mais surtout il rend hommage à toute l'humanité qui l'a entouré tout au long de ses septante ans de carrière. Il propose ainsi une série de souvenirs originaux, dont certains s'écartent de l'histoire officielle.

— Rémy Cosandey

(1) Pierre est né dans un petit village vaudois. Après quelques années dans l'administration postale, il a consacré sa vie au parti socialiste. Il a créé le secrétariat du Parti socialiste vaudois il y a juste un demi-siècle et assumé divers mandats électifs, notamment à Vevey, député et conseiller national. Il a été responsable de trois journaux et collabore régulièrement à L'ÉSSOR, par des articles qui montrent bien ses préoccupations sociales et pacifiques.

ME TAIRE

SANDRO MARCACCI², ÉDITIONS D'EN BAS, 2025

Ce livre a obtenu le prix Michel-Dentan 2025. Sandro Marcacci y fait entendre la voix d'une femme dont la vie traverse les épreuves au milieu du 20^e siècle avec une force silencieuse et une dignité profonde.

Jeanne-Marie, couturière, jeune mère, combattante au quotidien, avance dans un monde où les femmes disposent de peu et donnent tant. À travers son regard, on découvre la puissance d'une vie simple mais courageuse, faite de travail acharné, de loyauté, de douceur et de ténacité.

Ce livre est un hommage à toutes les existences discrètes et pourtant si fortes, à ces femmes qui ont construit leur propre chemin malgré les obstacles et les injustices. Un récit lumineux, profondément humain, qui rappelle l'importance de chaque voix, à commencer par celles que l'histoire avait longtemps laissées dans l'ombre.

(2) Sandro Marcacci est né en 1963 à Neuchâtel. Il est écrivain et professeur de français et de philosophie. Il est l'auteur d'œuvres poétiques et théâtrales, de romans, de récits et proses diverses, ainsi que de livrets d'opéras et de mélodies contemporaines. Également photographe, son travail fait régulièrement l'objet de publications et d'expositions.

PROVERBES ET AUTRES SAGESSES POPULAIRES ILLUSTRÉS

YVES SCHAEFER³, ÉDITIONS CABÉDITA, 2026

Les proverbes et autres sagesse populaires sont des expressions transmises de génération en génération, souvent fondés sur l'expérience collective et la sagesse pratique. Ces dictons reflètent les valeurs, les croyances et les comportements d'une société. Ils servent de guide moral, offrant des conseils sur la vie quotidienne, les relations humaines et la gestion des émotions. Beaucoup de proverbes sont métaphoriques, utilisant des images simples pour transmettre des leçons profondes...

Les proverbes varient d'une culture à l'autre, mais certains thèmes universels, comme la patience, la prudence ou la solidarité, sont communs à plusieurs d'entre elles. En somme, les proverbes sont un moyen puissant de préserver et de diffuser la sagesse populaire à travers le temps.

(3) Yves Schaefer est un illustrateur indépendant. Auteur de livres pour la jeunesse, il a également illustré un livre de coloriage sur l'histoire du Valais, vue par ses reines. Le succès de ses livres précédents l'entraîne aujourd'hui à la découverte du bon sens oublié.

Prix Pfizer de la recherche

Douze scientifiques ont récemment reçu le *Prix Pfizer de la recherche*, récompensant leurs travaux scientifiques menés dans des instituts de recherche ou des hôpitaux suisses, dans cinq villes de notre pays.

Les prix (montant total de 100.000 francs suisses), sont décernés dans les catégories oncologie, maladies infectieuses et immunologie.

Un projet primé dans le domaine de la recherche fondamentale en oncologie montre comment une nouvelle thérapie cellulaire à base de macrophages peut transporter des médicaments anticancéreux de manière ciblée et sûre, directement vers les cellules tumorales dans le cerveau !

Source : *Presseportal*

Se former dans son canton

La Haute École de travail social en Valais ouvrira en 2027 une filière ES en éducation sociale à Sion. Cela permettra aux jeunes de se former dans le canton.

Les admissions ouvriront en septembre 2026 pour une première rentrée en août 2027.

Source : *Le Nouvelliste* (PKZ)

Des oiseaux sauvés

À Bali, plus de 7300 oiseaux chanteurs ont été sauvés du trafic illégal. Les autorités indonésiennes ont intercepté plus de 7300 oiseaux transportés illégalement vers l'étranger le 21 janvier 2026, lors d'une opération de biosécurité menée au port de ferry de Padangbai.

Ce sauvetage historique constitue l'une des plus importantes saisies d'oiseaux jamais réalisées sur l'île...

Source : *Le petit journal*

Apprendre en s'amusant

On connaissait les audioguides dans les musées. En voici désormais dans les zoos.

Plus précisément dans celui de la Garenne, dans le canton de Vaud. 60 capsules sont déjà disponibles gratuitement avec votre billet d'entrée et leur ton se veut résolument drôle et surprenant.

Source : *La RTS*

Apparemment, des audio-guides qui nous racontent la ville existent aussi, à télécharger librement pour nos voyages en tram.

En savoir plus...

Tous les liens web pour en savoir plus sont regroupés sur cette page » » » »



Souveraineté numérique

L'État français veut remplacer Windows par Linux sur tous ses postes de travail. Le message est clair : la France veut reprendre le contrôle de son destin numérique. En optant pour le système d'exploitation en *open source*, elle espère s'affranchir des outils américains.

Avec Windows, la France ne maîtrise ni le code-source du logiciel, ni les tarifs, ni les règles du jeu et encore moins la sécurité des données.

Source : *La RTS*

Gratulálok Peter !

Cette page ne parle habituellement pas de politique... Mais là – *une fois n'est pas coutume* – osons-le !

Juste le temps d'adresser nos félicitations en langue hongroise à celui qui a fait tomber Victor Orban, mettant ainsi fin à ses seize ans au pouvoir !

Pour le Valais : *Pierrette Kirchner-Zufferey*. Nos remerciements à Samuel et Cosette pour leurs contributions à cette page.

Vous vous tenez au courant de la vie associative locale de votre canton... sans avoir envie d'écrire de longs articles ? Contribuez à L'Essor en nous dénichant une ou deux bonne(s) nouvelle(s) tous les deux mois...

Écrivez-nous !

Prochain numéro de L'Essor n° 3 / juin 2026

« Forum Libre »

Comme d'habitude, nous alternons les forums thématiques et les forums libres. Contribuez à notre prochain numéro en nous envoyant votre article d'ici **au 20 mai** au plus tard.

Et notez déjà :

Prochain forum thématique n° 4 / août 2026

« Résister à la désinformation »

Avec la multiplication des informations fallacieuses sur tous les réseaux, il est de plus en plus difficile d'éviter les pièges que nous tendent des sources invérifiables.

Comment se défendre ? À quoi être attentif-ve ? Dites-le-nous... comme toujours, à notre adresse :

redaction@journal-lessor.ch

Envie de participer à notre Rédaction d'une manière plus régulière ? Consultez aussi notre page :

www.journal-lessor.ch/redaction

L'Essor

Journal indépendant travaillant au rapprochement entre les humains et à leur compréhension réciproque.

IMPRESSUM

Équipe de rédaction : Rémy Cosandey (*rédacteur responsable*), Renée Hachem-Béguin, Pjotr Haggenjos, Luc Nirina Ramoni, Edith Samba.

Contact et articles : **redaction@journal-lessor.ch**

Intéressé-e à rejoindre l'équipe du Journal ? Contactez-nous.

Comité de l'association : Mario Bélisle (prés.), Luc Nirina Ramoni, Rémy Cosandey, Daniel Jeanneret, Edith Samba, Pjotr Haggenjos, Françoise Devillaz, Renée Hachem-Béguin, Frédérique Steiger.

Administration : Tunnels 16, 2300 La Chaux-de-Fonds
abonnements & retours **info@journal-lessor.ch**
076 425 48 10

Pour s'abonner, versez : CHF 36.– l'an (pour six numéros) au compte PostFinance IBAN >> **CH97 0900 0000 1200 2620 0**

Site web : **www.journal-lessor.ch**
I.S.S.N. **1023-5663**

Mise en page : Journal L'Essor, MBe
Impression : Imprimerie Monney Services SNC